

Additif

Générale

modern

Additif n° 81-0843/PR DU 9 JUILLET 1981 à la décision n°-81-05728/PR du 12 mai 1981, attribuant une indemnité forfaitaire pour utilisation de véhicules personnels.

n° 81-0843/PR

Ministère
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication
9 juillet 1981

Numéro JO
n° 14 du 25/07/1981

Date du numéro
25 juillet 1981

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— L'article 1er de la décision n° 81-0578/PR du 12 mai 1981 est complété ainsi qu'il suit: 1. Ministère des Finances et de l'Economie nationale. À ajouter: M. Omar Assoweh Bouh, chef de service des Domaines. Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports. A ajouter: M. Abdourhaman Saleh, directeur de la Jeunesse et des Sports. 3. Ministère du Commerce, des Transports et du Tourisme. A ajouter: M. Eleye Saïd, chef du service du Commerce. M. Mohamed Ali, chef du service des Affaires économiques. Le reste sans changement.